

A propos des brevets, des diplômes français...

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle. Au lycée professionnel (LP), le CAP se prépare en deux ans après la classe de troisième, ou en un an après un premier BEP ou un premier CAP

BEP

Brevet d'études professionnelles. C'est un diplôme qui permet, soit d'entrer dans la vie active, soit de poursuivre des études. Il sanctionne une formation qui donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié (niveau V).

Le domaine de compétences du BEP est plus large que celui du CAP ce qui permet de plus grandes possibilités d'adaptation et d'évolution. Ce diplôme permet la poursuite d'études, notamment vers le baccalauréat professionnel ou le baccalauréat technologique (via la première d'adaptation). Le BEP se prépare en deux ans après la classe de troisième dans un lycée professionnel public ou privé sous contrat. La formation peut aussi s'effectuer par la voie de l'apprentissage, par la formation continue et par correspondance.

Plus de 50 spécialités sont proposées.

BEP métiers du secrétariat
BEP métiers de la comptabilité
BEP Vente Action Marchande

Pôle Economique et juridique
Pôle Commercial et comptable
Pôle Communication et organisation
Pôle Gestion des dossiers fonctionnels

BP

Brevet professionnel. 2 ans d'études après un CAP ou un BEP. Il permet d'atteindre un niveau de qualification plus élevé permettant entre autre de s'installer à son compte (approfondissement des techniques professionnelles et formation aux techniques de gestion.)

BAC Général

Trois secteurs: Bac L (Littéraire), Bac S (Scientifique) et Bac ES (Economique et Social)

Pour en savoir plus...

<http://www.education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html>

BAC Technologique

Il existe sept bacs technologiques.

STT (sciences et technologies tertiaires)
STI (sciences et technologies industrielles)
STL (sciences et technologies de laboratoire)
SMS (sciences et techniques médico-sociales)
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
TMD (techniques de la musique et de la danse)
BTH (Bac technologique Hôtelier)

Economie

Droit

Informatique

Pour en savoir plus...

<http://www.education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html>

BAC Professionnel

Le baccalauréat professionnel comporte de nombreuses spécialités, par exemple:

Aéronautique; Aménagement et finition; Artisanat et métiers d'art: arts de la pierre; Artisanat et métiers d'art: communication graphique; Artisanat et métiers d'art: ébéniste; Artisanat et métiers d'art: horlogerie; Artisanat et métiers d'art: photographie; Artisanat et métiers d'art: tapissier d'ameublement; Artisanat et métiers d'art: vêtement et accessoire de mode;

Bâtiment: étude de prix; Bâtiment: métal-alu-verre-matériaux de synthèse; Bio-industries de transformation; Bois-construction et aménagement du bâtiment;

Carrosserie; Commerce; Comptabilité; Construction bâtiment gros oeuvre; Cultures marines;

Energétiques; Equipements et installations électriques; Etude et définition de produits industriels; Exploitation des transports;

Hygiène et environnement;

Industrie de procédés ; Industries graphiques (impression); Industries graphiques (préparation de la forme imprimante); Logistique;

Maintenance automobile; Maintenance de l'audiovisuel électronique; Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivité; Maintenance et exploitation des matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins; Maintenance-réseau-bureautique-télématique; Métiers de l'alimentation; Métiers de la sécurité: police nationale; Mise en oeuvre des matériaux; Maintenance des systèmes mécaniques automatisés;

Outils de mise en forme des matériaux;

Pilotage de systèmes de production automatisée; Plasturgie; Productique bois; Productique matériaux souples; Productique mécanique;

Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques ; Restauration;

Secrétariat ; Services;

Travaux publics;

Vente-représentation.

Pour en savoir plus...

<http://www.education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html>

Bac Pro Secrétariat

Bac Pro Comptabilité

Bac Pro Commerce

Bac Pro Vente

Le collège

Regroupe les quatre premières années du secondaire.

Pour en savoir plus...

<http://www.education.gouv.fr/cid214/le-college.html>

Le lycée

Le lycée d'enseignement général et technologique

Prépare en trois ans (**seconde option : Informatique de gestion et de communication**), première et terminale) aux bacs généraux et technologiques.

Le lycée professionnel

Prépare au CAP (2ans), au BEP (2 ans) ou, après le BEP, au bac professionnel (2 ans)

- **215 spécialités** de C.A.P
- **50 spécialités** de B.E.P
- **63 spécialités** de baccalauréat professionnel